



Bulletin d'adhésion 2023

Au Club Cyclotouriste de GAP - à envoyer à partir de début décembre 2022

Nom.....Prénom (un bulletin par personne)

Date de naissance Ville / code postal du lieu de naissance

Adresse.....

Téléphone Mail Nationalité

Niveau d'assurance → (lire la notice complète au verso) Entourer la formule choisie	"Mini-Braquet" (Responsabilité civile + Défense-Recours)		"Petit-Braquet" ("Mini-Braquet" + Accident corporel et Rapatriement)		"Grand-Braquet" ("Petit-Braquet" + Dommages au vélo)	
	sans revue	avec revue	sans revue	avec revue	sans revue	avec revue
Adultes	49,50 €	77,50 €	51,50 €	79,50 €	101,50 €	129,50 €
Famille 2 ^{ème} adulte	34,00 €	62,00 €	36,00 €	64,00 €	86,00 €	114,00 €
Jeunes moins de 25 ans	33,00 €	61,00 €	35,00 €	63,00 €	85,00 €	113,00 €
Jeunes moins de 18 ans famille	17,50 €	45,50 €	18,50 €	46,50 €	68,50 €	96,50 €
Jeunes moins de 7 ans famille	0,00 €	-----	0,00 €	-----	50,00 €	-----

Les tarifs ci-dessus tiennent compte de la réduction de 10 € octroyée par le club - Remise de 5€ sur la revue pour tout nouvel adhérent

Choix de la pratique

- Vélo balade (pratique douce ou occasionnelle, avec un dénivelé modéré)
- Vélo rando (comme la grande majorité des adhérents du club)
- Vélo sport (cette formule permet de participer à des épreuves sportives)

Déclaration du (ou de la) licencié (e) - saison 2022

1. **ASSURANCE** : Je lis la notice d'information ci-jointe et je complète et signe la déclaration du licencié au dos de ce document (**OBLIGATOIRE**).

2. **CERTIFICAT MEDICAL** pour les formules RANDO et SPORT

Soit : je fournis un certificat médical de moins de 1 an (**OBLIGATOIRE** pour toute 1^{ère} adhésion au club).

Soit : le dernier certificat médical que j'ai fourni est postérieur à 2018 (formule RANDO)

ou postérieur à 2020 (formule SPORT).

Dans ce cas (cas où mon certificat médical est encore valable), j'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du « questionnaire de santé »

et je reconnais que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

à cocher

VAE : j'utilise un vélo à assistance électrique et quand je roule avec le club, la puissance de mon vélo ne devra pas dépasser 250 watts et sera réglé pour une vitesse maximale de 25 km/h.

Fait à

, le -

Signature obligatoire



Bulletin à remettre avec le règlement et le certificat médical (Cf. ci-avant) : au mois de décembre ou en janvier à l'occasion de la Galette des Rois le 7 ou à la réunion du club le lundi 30 Janvier 2023.

Ou l'envoyer à : **Claudia TEUMA** – 5, Chemin de la Carrière – 05000 – GAP – ☎ 04 92 43 40 70 **OU**

Bernard HENRY – Appt C5 Les Jardins Alpains – Route de Lachaup – 05260 – ANCELLE – ☎ 06 08 74 29 59

Vous pouvez transmettre une photo en fichier « image » par mail à narjoux.francoise@wanadoo.fr si celle qui est enregistrée sur le site ffvelo.fr ne vous convient pas. Nous vous enverrons votre carte d'adhérent plastifiée.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Sites à consulter : <https://ffvelo.fr> : pour toutes les organisations et les avantages offerts par notre fédération.

- [tps://veloenfrance.fr](https://veloenfrance.fr) pour de nombreux circuits dans toute la France.